

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 31 (2024)

Heft: 3: Le pouvoir patricien dans les villes : persistances et changements = Die Macht des Patriziats in Städten : Persistenz und Wandel

Buchbesprechung: Literatur zum Thema = Comptes rendus thématiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Literatur zum Thema

Comptes rendus thématiques

Andreas Z'Graggen

Adel in der Schweiz

Wie Herrschaftsfamilien unser Land
über Jahrhunderte prägten

Zürich, NZZ Libro, 2018, 232 p., Fr. 54.–

Ce très bel ouvrage du journaliste et politologue Andreas Z'Graggen, ancien rédacteur en chef de *Bilanz* et de la *Berner Zeitung*, mérite d'être cité dans ce numéro consacré au patriciat. Il ne s'agit pas d'un récit scientifique ou critique mais d'un beau livre, richement documenté et illustré, «qui témoigne d'un enthousiasme bienveillant pour son sujet» (7). L'auteur appréhende l'histoire de la Suisse d'Ancien Régime où, pendant plusieurs siècles, une élite aristocratique a façonné le destin du pays. Il souhaite plus particulièrement éclairer le rôle joué par les familles nobles, non seulement au sein du patriciat, mais aussi jusqu'à l'époque contemporaine. Z'Graggen s'appuie sur son travail journalistique passé, notamment une série d'entretiens menés avec des aristocrates, et l'enrichit en synthétisant des publications d'historiens suisses (224–229). L'ouvrage se compose de 33 chapitres, incluant neuf entretiens menés avec des descendants de la noblesse en Suisse, et de nombreux portraits biographiques. L'auteur aborde des thématiques historiques générales, dont nous rendons compte ici, et retrace généreusement l'histoire des principales familles nobles de Suisse, avec une emphase particulière pour les lignées von Beroldingen, von Bonstetten, de Chambrier, von Diesbach, von Hallwyl, von Meiss, de Senarclens, Pfyffer, von Reding, von Salis, de Sausure, von Wattenwyl et Zollikofer.

La contribution principale de cette œuvre est de démontrer la façon dont les patriciens, artisans et commerçants prospères jouissant du droit de bourgeoisie, qui accaparent peu à peu le pouvoir dans les villes et se réservent l'exclusivité des fonctions dirigeantes, construisent leurs assises sur la base de «structures seigneuriales héritées de l'ancienne noblesse» (10). En effet, malgré l'absence d'une tradition monarchique, il a existé en Suisse une noblesse ancienne, composée de «comtes, barons, chevaliers et ministériaux» (25). L'ouvrage se concentre en grande partie sur ces familles issues de l'ancienne noblesse, qui ont su se maintenir au pouvoir sous l'Ancien Régime, en acquérant le statut de bourgeois et en fusionnant avec le patriciat. Dès la fin du XIII^e siècle, profitant du recul des Habsbourg, les riches patriciens des villes confédérées acquièrent ou s'emparent des seigneuries féodales de l'ancienne noblesse et créent leurs propres territoires sujets. Pour les administrer, des baillis sont nommés, appartenant aux classes patriciennes de Berne, Lucerne ou Zurich. Outre l'exclusivité des sièges au sein des petits et grands Conseils des villes, autorités suprêmes, l'acquisition de bailliages et de seigneuries judiciaires dans les campagnes permet aux patriciens de créer une classe sociale néo-aristocratique fermée.

L'auteur démontre avec brio comment ces familles patriciennes imitent le mode de vie de l'ancienne noblesse, se dotent d'armoiries et perçoivent des lettres de noblesse de couronnes étrangères, habitent de préférence dans des châteaux (qui accompagnent souvent la fonction de bailli ou de seigneur de justice) et s'efforcent

de marier leurs enfants à l'ancienne noblesse, en vue d'une élévation sociale. Dans un mouvement inverse, et bien que la plupart des anciennes familles nobles disparaissent, décimées par la maladie et la guerre, par déclin social ou par émigration, quelques-unes réussissent à s'adapter et se mêlent à cette nouvelle aristocratie, comme les barons von Bonstetten et les comtes von Hallwyl à Berne, ou encore les von Segesser à Lucerne.

Deux principales sources de revenu forgent les immenses fortunes du patriciat, dont les familles nobles mentionnées dans cet ouvrage font désormais partie: le service étranger et le commerce. Les villes-États profitent considérablement de la manne financière offerte par le mercenariat, mais c'est le patriciat qui en est le plus grand bénéficiaire. En effet, les officiers, issus presque exclusivement de familles patriciennes, perçoivent une solde généreuse et d'importantes indemnités pour l'organisation de compagnies, bataillons et régiments.

L'auteur démontre comment les entrepreneurs militaires renforcent leur pouvoir en jouant à la fois sur les plans de la politique locale et internationale. Les patriciens débutent généralement leur carrière en siégeant aux Conseils de ville, puis partent à l'étranger au service d'une cour princière. Afin de garder le «système sous contrôle» (54), ils reviennent ensuite siéger dans leur cité et perçoivent secrètement des pensions de la part des puissances étrangères, en échange de mercenaires. À Lucerne au XVII^e siècle, un conseiller sur deux est également au service d'un prince. Parallèlement, les villes confédérées invitent les puissances étrangères à participer aux Diètes. La France, puissante alliée, peut même convoquer une Diète au siège de son ambassade à Soleure.

Le commerce de la solde présente un autre avantage pour le patriciat, à savoir

l'octroi de lettres de noblesse offertes par les souverains étrangers, en compensation des services rendus. Ces titres sont indispensables pour être dûment reçus dans les cours d'Europe. L'anoblissement croissant du patriciat par lettres de noblesse aboutit pour toutes les familles de la classe dirigeante, titrées ou non, à l'autorisation du port de la particule.

Les fortunes accumulées grâce au service de la solde permettent aux patriciens d'investir, notamment dans l'agriculture, dans l'exploitation minière, dans le commerce et dans le secteur bancaire. Les entreprises commerciales vouées à l'exportation fonctionnent comme de véritables «multinationales» (101), à l'image de la noble maison de commerce Diesbach-Watt. Dirigée depuis Berne, la compagnie possède dans toute l'Europe des succursales et d'innombrables fournisseurs, partenaires commerciaux et acheteurs.

Au sein du patriciat, l'auteur met en avant les membres de la noblesse qui, à l'instar des élites cosmopolites contemporaines, se fréquentent et se forment dans les cours européennes, bataillent ensemble pour des princes étrangers, négocient entre gentilhommes lors des Diètes fédérales, commercent à l'échelle européenne et, sur un plan plus informel, fréquentent des lieux de sociabilité exclusifs, cultivant l'entre-soi.

Quant aux femmes nobles, bien que privilégiées et éduquées, elles n'ont guère le choix entre se marier ou entrer au couvent. L'union avec une femme de la noblesse permet à l'époux d'acquérir «argent, pouvoir et honneur» (131). Notons l'effort apporté par l'auteur pour visibiliser ces femmes. Certaines, comme les sœurs Zurlauben (52), ont agi en véritables entrepreneuses, en l'absence de leur mari parti combattre. D'autres, à l'image de Julie Bondeli (176), ont tenu salon. Beaucoup se sont adonnées aux activités caritatives et ont créé des fondations,

principalement dans le secteur médical, à l'exemple d'hôpitaux bernois financés par Salome Julie von Jenner ou Anna Maria von May (135).

De même que les couvents sont dirigés par les femmes de la noblesse, le lien entre religion et politique est un élément central de domination, car les mêmes familles règnent à la fois sur l'Église et sur l'État. Les liens entre certaines maisons nobles fidèles à l'ancienne foi et l'Église catholique sont très forts, tels les Pfyffer qui ont fourni au Pape onze des dix-neuf commandants de la Garde suisse entre 1652 et 1982.

À la chute de l'Ancien Régime, contrairement à nos voisins français, le peuple suisse n'a pas coupé la tête de ses nobles. Leurs descendants ont servi et servent encore l'État dans la politique, la diplomatie ou l'armée, jusqu'aux plus hautes fonctions. Ils exercent également des professions bourgeoises ou se sont tournés vers l'agriculture et la viticulture, comme les von Wattenwyl ou les de Coulon, grâce aux nombreuses terres dont ils ont hérité.

Les entretiens menés avec les membres de la noblesse, même si ce n'est pas l'intention de l'auteur, nous permettent de percevoir les tentatives de légitimation (méritocratie) ou de minimisation des priviléges, souvent observées par les sociologues des élites, par exemple chez Young, Friedman ou Reeves. Le Comte Benoît de Diesbach Belleruche ose comparer ses ancêtres catholiques réfugiés à Fribourg à des «réfugiés kosovars [...] mais peut-être un peu plus riches» (118). Ou encore François de Coulon, consul honoraire et avant tout viticulteur, qui «ne fait pas grand cas de ses origines nobles et fréquente rarement les cercles aristocratiques» (202). Pour autant, sa première épouse est issue de l'ancienne noblesse vaudoise, la seconde descend de l'auteur et Comte russe Léon Tolstoï, et son frère est profes-

seur au King's College de Londres. Tous mettent en avant les mérites singuliers et les contributions politiques et sociales de leurs ancêtres, à l'exemple de Sigmund von Wattenwyl: «La plupart de mes ancêtres étaient des gens honnêtes et ne s'étaient pas enrichis de manière aussi éhontée que certains managers le font aujourd'hui» (68).

En conclusion, l'auteur a souhaité corriger «l'idylle idéologique» (6) démocratique, qui ne prévoyait pas de noblesse au sein de la Suisse confédérée. Il a su démontrer la domination d'une élite aristocratique, composée de patriciens mais aussi de membres de l'ancienne noblesse, jusqu'à la chute de l'Ancien Régime et parfois même au-delà. Nous pouvons également retenir des similitudes structurelles et de style de vie entre l'ancienne noblesse et la classe patricienne. Il ne s'agit plus *de facto* d'une succession, mais plutôt d'une fusion, ce que prouve l'emploi du terme «aristocratique» par l'auteur, pour caractériser à la fois les nobles et les patriciens, et qui peut parfois prêter à confusion. Enfin, pour ceux qui souhaiteraient un ouvrage plus critique, nous pouvons citer la thèse de doctorat de Nathalie Büscher parue en 2020, *Adel in einem Land ohne Adel*.

Céline Roy (Lausanne)

Vuilleumier Christophe

Les Chenevière

Une famille genevoise 1582–2021

Genève, Slatkine, 2021, 238 p., Fr. 69.–

À l'ère des réseaux sociaux et de l'information immédiate, les généalogies de famille et leur histoire connaissent pourtant un engouement croissant. L'ouvrage de Christophe Vuilleumier s'inscrit dans ce regain d'intérêt et retrace les grandes étapes de l'histoire de la famille patricienne des Chenevière depuis son instal-

lation dans la ville de Genève à la fin du XVI^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Préfacé par Ivan Pictet, lui-même descendant d'une vieille famille patricienne genevoise, et avec un avant-propos d'Antoine Chenevière, ancien galeriste à Genève et descendant de la famille, le livre s'appuie sur de riches archives publiques et privées, fournies par des membres de la famille. Il suit une structure chronologique, en présentant les portraits et les «hauts faits» de plusieurs grandes figures et en revenant sur certains épisodes marquants de l'histoire familiale. Ces portraits sont chaque fois replacés dans le contexte de la période historique. Très agréable à lire, le livre comporte également de nombreuses et magnifiques illustrations de toutes les périodes couvertes ainsi qu'une annexe présentant l'arbre généalogique des Chenevière.

Plusieurs épisodes et figures de la famille au cours des quatre derniers siècles méritent que l'on y revienne plus en détail. Tout d'abord, son premier représentant installé à Genève, Laurent (1582–1647), issu d'une famille de commerçants de la région lyonnaise, quitte sa commune d'origine de L'Arbresle, pour suivre un apprentissage d'artisan tireur d'or. En 1601, il épouse la fille du riche commerçant, décédé prématurément, chez qui il a réalisé son apprentissage. Par la même occasion, il renonce à sa religion catholique et exerce dorénavant la profession de marchand et tireur d'or au sein de la maison familiale. Grâce à ce bon mariage et au développement fructueux des affaires, il accède déjà à la bourgeoisie genevoise en 1631, moyennant paiement d'une somme importante. Il devient ainsi très rapidement bourgeois de Genève.

Depuis la fin du XVI^e siècle et sur plusieurs générations, les Chenevière connaissent une ascension sociale rapide et très importante illustrée notamment par l'évolution et la diversification

des principales professions exercées par les descendants de la famille. D'abord essentiellement cantonnées dans des professions proches de l'activité de base de l'entreprise familiale, elles s'élargissent à d'autres secteurs professionnels: artisan, tireur d'or, marchand, horloger, géolier, théologien et pasteur, professeur à l'Académie, médecin, banquier, conseiller d'État, journaliste et rédacteur en chef, écrivain et homme de lettres, directeur de la Télévision suisse romande... Cette diversité des professions est révélatrice de la présence de représentants de la famille à la tête de multiples institutions de la Cité de Calvin.

Un autre indicateur évident de l'ascension sociale de la famille renvoie à l'accès aux autorités politiques ou à la tête d'autres institutions locales importantes. En 1738, Jean (1676–1747), encore artisan tireur d'or, est le premier Chenevière à siéger au Conseil des deux-cents (36). Il sera suivi par d'autres membres de la famille. L'intégration des sphères du pouvoir politique se combine avec l'accès aux lieux de sociabilité exclusifs de la haute société genevoise ainsi que l'établissement d'alliances matrimoniales avec d'autres familles patriciennes. Celles-ci deviennent de plus en plus nombreuses, en particulier à partir du XVIII^e siècle. Le mariage entre Valentine Chenevière et Robert Tronchin est un événement mondain majeur de l'année 1909 (161), suscitant un large écho dans la presse, même dans le journal français *Le Figaro*, qui en publie un compte-rendu détaillé.

Le livre consacre également deux chapitres plus approfondis à deux figures centrales de la famille: Jean-Jacques-Caton (1783–1871), pasteur, professeur de théologie et plusieurs fois recteur de l'Académie, et son fils, Arthur (1822–1908), banquier, fondateur de la banque Chenevière, qui sera reprise en 1921 par la banque Darier, et conseiller d'État (1864–1871) dans

les rangs libéraux-conservateurs. Tous les deux, bien que relativement négligés dans l'historiographie, ont joué un rôle de premier ordre sur les plans politique et spirituel durant le XIX^e siècle.

Au-delà de la richesse empirique de l'exposé, et comme l'évoque l'auteur en conclusion, «l'histoire des Chenevière illustre admirablement l'ascension sociale de nombreuses familles genevoises et la formation d'une élite» (211). La lecture très stimulante de ce récit incite à s'interroger de manière plus analytique sur les trajectoires des familles prestigieuses et puissantes. Peut-on identifier des récurrences dans leur essor et leur longévité à la tête de certaines institutions de pouvoir ou dans la préservation et le développement de leur patrimoine? À l'image du modèle générationnel de la direction des entreprises familiales, inspiré du roman de Thomas Mann *Les Buddenbrook. Déclin d'une famille*, qui souligne le désinvestissement quasi inévitable des descendants familiaux à la tête de l'entreprise à partir de la troisième génération, peut-on identifier différentes phases (d'essor, d'apogée et de déclin, et selon quels critères?) de l'histoire de grandes familles dans la longue durée? Peut-on élaborer une approche analytique et séquentielle de l'histoire des familles, dont l'empreinte et le rayonnement s'étalent sur plusieurs générations?

Comme l'illustre l'exemple des Chenevière, l'accès à une certaine prospérité matérielle, acquise rapidement dès le XVII^e siècle, semble constituer une étape initiale incontournable pour favoriser les premières phases d'ascension de la famille. La phase suivante se distingue par l'obtention du droit de bourgeoisie permettant ainsi l'occupation de positions de pouvoir ou de fonctions en vue au sein de la ville, comme le Conseil des deux-cents ou d'autres lieux de sociabilité réservés à certaines familles privilégiées. La ques-

tion des alliances matrimoniales est également une dimension centrale à analyser comme révélateur ou non de l'intégration dans la haute société genevoise. La réussite et la notoriété de la famille se limitent-elles à une seule sphère sociale, ou au contraire, la famille se distingue-t-elle par la faculté de ses membres à combiner à la fois réussite économique et matérielle pour certains et prestige intellectuel acquis par d'autres? Y a-t-il une chronologie et une hiérarchie entre les deux?

Enfin, qu'en est-il des situations de «déclin» des familles? À ce propos, il conviendrait tout d'abord de définir le périmètre délimitant la famille ainsi que d'identifier un certain nombre de critères de déclin. Premièrement, l'absence d'une descendance constitue la plus évidente des raisons de la disparition d'une lignée; à ce sujet, la disparition du patronyme peut s'expliquer par l'absence de descendance masculine, mais ne signifie pas forcément la fin de la descendance, qui peut s'affirmer sous un nouveau patronyme. Parmi les indicateurs de déclin, la faillite ou la vente de l'entreprise familiale ainsi que la disparition de descendants familiaux dans les fonctions dirigeantes de la ville constituent deux dimensions prioritaires à prendre en compte.

André Mach (Lausanne)

**Peter Haldén
Family Power
Kinship, War and Political Orders in
Eurasia, 500–2018**
Cambridge, Cambridge University Press, 2020, 374 p.,
Fr. 35.–

Dans ce livre, Peter Haldén défend la thèse selon laquelle les groupes d'élites fondés sur la parenté (tels les clans nobiliaires, les aristocraties, les dynasties royales...) ont joué un rôle crucial dans le développement d'ordres politiques

stables. L'auteur s'oppose à l'idée que l'essor de l'État moderne aurait été rendu possible par l'affaiblissement de la parenté en tant que principe d'organisation politique. Il affirme au contraire que «ni l'ordre politique en général, ni l'État en particulier, n'ont évolué en opposition aux groupes de parenté ou aux principes de légitimité fondés sur la parenté» (1). Pour étayer sa thèse, l'auteur propose une vaste et ambitieuse exploration empirique, couvrant plus de 1500 ans d'histoire, des invasions germaniques à nos jours, et portant sur l'Europe, le Moyen-Orient, et l'Asie centrale.

Après avoir passé en revue le développement des idées politiques depuis le XVII^e siècle au sujet des rapports qu'entretennent ordre politique et liens de parenté (chapitre 2), l'auteur aborde l'histoire de l'Occident médiéval (chapitres 3 et 4). Le principe selon lequel l'aura «quasi-sacrée» (79) et la légitimité que conférait la royauté se transmettaient par le sang est demeuré un constituant fondamental de l'ordre politique de cette période (64). Si le haut Moyen Âge a été marqué par des conflits dynastiques fréquents en raison du manque de formalisation de règles de succession (75), l'auteur considère l'époque féodale comme ayant été moins conflictuelle que ne le suggèrent certaines contributions historiographiques issues notamment des travaux de George Duby (83-84). Selon cette conception, la période féodale aurait été caractérisée par une forme d'anarchie, attribuable à la faiblesse structurelle des pouvoirs monarchiques, et aux tentatives de la noblesse d'usurper les prérogatives royales. Peter Haldén considère au contraire l'ordre politique féodal comme ayant été caractérisé par la co-gouvernance (*co-rule*) entre la royauté et l'aristocratie (92). Cette co-gouvernance, qu'exprimait la notion de «communauté de royaume» (*communitas regni*), s'in-

carnait notamment dans l'institution des conseils, tels que le *Magnum Concilium* en Angleterre (95), et dans les principes régulateurs de la monarchie électoral dans le Saint Empire romain germanique et en Suède (96-104).

Le chapitre 5 couvre la période de l'histoire européenne s'étendant du début du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. L'auteur y aborde ce qu'il qualifie de «thèse absolutiste», d'après laquelle l'affaiblissement de l'aristocratie par la monarchie aurait été une condition de l'émergence de l'État moderne (134-138). L'auteur affirme en contraste que l'essor de l'État moderne s'est appuyé sur un renforcement des pouvoirs aristocratiques. Les dynasties régnantes ont encouragé au cours de cette période la formalisation et la hiérarchisation de la noblesse, et ont accordé aux nobles des positions centrales dans l'armée et l'administration (147-153). C'est également au cours de cette période que les corps représentatifs ont connu leur apogée en Europe. Le développement de ces institutions cruciales à la formation des États a, selon l'auteur, notamment été rendu possible par l'existence d'une hiérarchisation claire au sein de la noblesse, ayant permis l'identification des représentants bénéficiant du droit de siéger au sein de ces assemblées (157).

L'auteur aborde au chapitre 6 les causes de la disparition de «l'ordre monarcho-aristocratique» en Europe. Celles-ci ne seraient pas à trouver dans les transformations économiques qu'a connues l'Europe au XIX^e siècle, ni dans l'essor du libéralisme. S'appuyant notamment sur les travaux d'Arno Mayer, l'auteur affirme que la monarchie ne perd pas au XIX^e siècle de sa vitalité, et que les membres des familles aristocratiques occupent encore jusqu'à la Première Guerre mondiale les positions centrales de pouvoir, en particulier en Angleterre et en

Allemagne (194). La chute de l'ordre monarcho-aristocratique est selon l'auteur attribuable à la Première Guerre mondiale, un événement qu'il considère comme exogène et contingent (199).

Le lecteur est confronté à un changement radical de décor à partir du chapitre 7. De la fin de la Première Guerre mondiale en Europe, le lecteur est transporté vers la péninsule Arabique au VII^e siècle. L'auteur y aborde le rôle joué par l'avènement de l'Islam dans la formalisation et la hiérarchisation des rapports élitaires de parenté, marquées par la primauté accordée aux descendants de Mahomet. La contestation à laquelle ces efforts de hiérarchisation ont donné lieu suscite cependant une instabilité politique endémique et de nombreux conflits de successions. La fréquence des conflits successoraux – causés notamment par le partage égal de l'autorité politique entre l'ensemble des membres des dynasties royales (236) – a également marqué l'histoire des empires seldjoukide et mongol, issus de cultures nomades des steppes eurasiennes, ayant atteint leur apogée respectivement aux XI^e et XIII^e siècles (chapitre 8).

Si la dynastie turque Seldjoukide a dû faire face à une instabilité politique endémique, ses successeurs Ottomans sont quant à eux parvenus à établir un empire d'une longévité sans égale dans l'histoire du monde musulman. L'auteur consacre le chapitre 9 aux facteurs qui ont assuré la pérennité de l'ordre politique ottoman. La résilience ottomane est selon l'auteur attribuable à la capacité de la Sublime Porte à coopter les groupes élitaires locaux et à s'en assurer la fidélité, notamment par des mécanismes de parenté. Non seulement les Ottomans ont su – du moins jusqu'à la conquête de Constantinople en 1453 qui marque une rupture dans la stratégie d'alliances (259) – nouer des alliances matrimoniales avec les familles élitaires des espaces conquis (258–259), mais ils

ont également intégré celles-ci dans les cercles de pouvoir et leur ont donné accès aux plus hautes positions dans l'administration et l'armée (265).

Enfin, le chapitre 10 examine les cas de la Somalie et de l'Arabie saoudite contemporaines. Si l'auteur admet que la Somalie – considérée comme «l'État en déliquescence» par excellence – constitue un cas où l'instabilité politique et la présence de structures de pouvoir claniques coexistent, il nie que les secondes causent directement la première. L'instabilité est selon lui davantage le produit de la tendance de l'État à partir des années 1960 à pratiquer la politique du «divide-and-rule» et à l'exercice d'une activité prédatrice (308). Quant au cas saoudien, l'auteur affirme qu'il constitue un exemple frappant de régime ayant su allier ordre politique et règne dynastique. Le pouvoir saoudien n'est pas exercé de façon despotique par le roi mais est négocié entre les nombreuses branches de la famille royale, ce qui contribue à en assurer la stabilité (303).

Dans le chapitre conclusif (chapitre 11), l'auteur discute de deux implications théoriques des réflexions proposées dans le livre. La première concerne la nature de l'État et du pouvoir. Dans la lignée de Michael Mann, l'auteur conteste la primauté de la contrainte en tant qu'outil de l'exercice du pouvoir étatique. La stabilité d'un ordre politique dépend de la capacité de l'État à créer des rapports fondés sur le consentement et la collaboration, notamment avec le reste des élites (314–323). La deuxième implication théorique concerne le rapport à la modernité (323–326). L'auteur affirme que, si les ordres politiques fondés sur la parenté sont en effet incompatibles avec la modernité démocratique et libérale, ils sont en revanche compatibles avec – et ont parfois rendu possibles – d'autres conceptions de la modernité, caractérisées par exemple

par la foi dans le progrès technologique et les rationalisations administratives (324). Le livre de Peter Haldén représente une contribution fondamentale à la sociologie historique de l'État. Il offre une vision novatrice et pluridisciplinaire des rapports complexes qu'entretiennent les liens de parenté et le développement politique, mêlant de façon équilibrée argumentation théorique et exploration empirique. La clarté du langage et l'explicitation systématique des termes techniques rendent le livre accessible à des publics issus de différentes disciplines académiques.

Si le livre est susceptible d'intéresser les historiens, il ne constitue cependant pas un ouvrage d'historiographie à proprement parler. L'auteur s'appuie en effet essentiellement sur des sources secondaires.

Il mobilise l'historiographie existante à des fins théoriques, plutôt qu'il ne formule une vision nouvelle de telle ou telle période historique. L'auteur propose-t-il une vision juste et équilibrée de l'historiographie des périodes qu'il examine? Il est pour le moins délicat d'en juger, l'analyse couvrant des contextes historiques aussi divers que l'époque mérovingienne, la péninsule Arabique des premiers siècles de l'Islam, les empires seldjoukide et mongol, l'Europe féodale, l'Empire ottoman ou encore la Somalie contemporaine – un mélange d'une hétérogénéité inhabituelle dépassant évidemment l'érudition de la plupart des historiens. Bornons-nous, dans le cadre d'une revue spéciale dont l'objet se situe essentiellement dans l'Europe du XIX^e et du XX^e siècle, d'évoquer la présentation que l'auteur fait au chapitre 6 de l'historiographie du XIX^e européen. L'affirmation selon laquelle «les récits dominants sur le XIX^e siècle tendent à le dépeindre à travers le prisme d'une histoire libérale whig dans laquelle le triomphe de l'ordre politique démocratique actuel sur ses opposants réactionnaires était inévitable» (175) semble être exagérée, les

tendances whig étant dans l'ensemble tombées en désuétude dans l'historiographie européenne récente. Deux des trois références accompagnant cette affirmation n'abordent d'ailleurs que tanguellement le XIX^e siècle européen, et l'on peine à voir comment ces travaux peuvent être considérés comme des expressions de «récits dominants», si tant est que de tels récits puissent être identifiés dans le foisonnement et la grande variété des contributions sur cette période de l'histoire européenne. Cette critique ponctuelle et marginale mise de côté, le livre de Peter Haldén constitue un tour de force de sociologie historique et une lecture incontournable pour les chercheurs intéressés au rôle de la parenté dans le développement politique.

Geoffroy Legentilhomme (Zurich)